



GOUVERNEMENT
DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

CONSEIL DES MINISTRES COMPTE RENDU

« 1 minute de silence en souvenir de nos aînés »

Mercredi 28 juin 2023

Le Conseil des ministres s'est réuni ce mercredi. Parmi les dossiers examinés, il a adopté les dossiers suivants (lien du sommaire interactif) :

VP - Vice-président	2
• Remémoration du 1 ^{er} tir nucléaire (Aldébaran) du 2 juillet 1966 effectué au fenua.....	2
MEF - ministre de l'Economie, du Budget et des Finances	2
• Prix des hydrocarbures au 1 ^{er} juillet 2023	2
MPR - ministre de l'Agriculture et des Ressources marines	3
• Tarifs applicables pour la vente de semences de carotte.....	3
• Mission à Fidji dans le cadre du programme de recherche <i>Fiji Share</i>	3
MEE - ministre de l'Education	4
• Subventions aux établissements scolaires.....	4
MJP - ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Prévention contre la délinquance	5
• Subventions aux associations.....	5



GOUVERNEMENT
DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

- VP -

Remémoration du 1^{er} tir nucléaire (Aldébaran) du 2 juillet 1966 effectué au fenua

Le Conseil des ministres, lors de la séance du 28 juin 2023, a pris connaissance d'une communication en Conseil des ministres présentée par la Vice-présidente et ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur, de l'Environnement, du Foncier et de l'Artisanat, en charge des Relations avec les Institutions.

Cette communication avait pour objet de se remémorer la date du 2 juillet 1966. C'est en effet le 2 juillet 1966, à 5h34 précise, que la France procédait à son tout 1^{er} tir nucléaire à Moruroa faisant suite à 17 tirs en Algérie (Ekker et Reggane) entre 1960 et 1961. D'une puissance de 28 kilotonnes, soit deux fois la charge de la bombe d'Hiroshima, cet essai initialement prévu le 1^{er} juillet s'effectue le lendemain dans des conditions météorologiques moins favorables et mal anticipées. Surpris par ces variations météorologiques, le gouvernement français prend alors la décision d'occulter les risques des retombées sur l'archipel des Gambier et de ne pas évacuer les populations de cet archipel pour éviter une vague de panique.

Cinquante-sept années se sont écoulées depuis ce 1^{er} tir atmosphérique qui sera suivi de 192 essais atmosphériques et souterrains qui auront durablement marqués notre Pays. Le temps est désormais venu de se remémorer et commémorer ensemble le 1^{er} tir funeste dénommé Aldébaran.

Aussi, il est prévu une minute de silence dans toutes les administrations et établissements publics de Polynésie française pour se remémorer cette date. Le 2 juillet étant un dimanche, cette minute de silence se déroulera le lundi 3 juillet à 9h et concernera tous les membres du gouvernement ainsi que l'ensemble des établissements, services et directions relevant du Pays.

Par ailleurs, les drapeaux seront mis en berne dans l'ensemble de nos espaces publics. Cette mesure s'appliquera aussi aux services et établissements publics du Pays.

- MEF -

Prix des hydrocarbures au 1^{er} juillet 2023

Les prix du pétrole demeurent sous pression et ce, malgré l'annonce d'une réduction supplémentaire de la production saoudienne afin de soutenir les cours du pétrole, ainsi que l'accord sur la levée du plafond de la dette des États-Unis jusqu'en 2025, qui a rassuré les marchés un temps.

Par ailleurs, si les indicateurs économiques divergent selon les zones, l'essoufflement de l'économie chinoise, premier pays importateur de brut au monde, pèse favorablement sur la demande.



Compte tenu de ces éléments, le Conseil des ministres a décidé de maintenir les prix des hydrocarbures à leur niveau actuel pour le mois de juillet 2023.

- MPR -

Tarifs applicables pour la vente de semences de carotte

En sa séance du 28 juin 2023, le Conseil des ministres a adopté la proposition de délibération de la Chambre d'agriculture et de la pêche lagonaire (CAPL) relative à la vente de semences de carotte au bénéfice des agriculteurs des îles Australes.

En effet, dans le cadre de la volonté du gouvernement d'accroître sa souveraineté alimentaire, l'objectif est d'augmenter la production de carottes sur l'île de Tubuai pour la campagne 2023, et dans un avenir proche de permettre par des ateliers d'agro-transformation de conditionner et stocker les surplus de productions.

Une des limites énoncées par les producteurs pour réussir à atteindre des niveaux de production autour de 600 tonnes était notamment la qualité et le prix des semences. En effet, les producteurs s'orientaient, afin de réduire leurs charges, vers des semences à bas prix, moins performantes et sujettes de manière importante aux aléas climatiques.

Afin d'assurer un appui au développement de ces cultures, le gouvernement a financé la CAPL pour réaliser un achat groupé de semences de la bonne variété, au bénéfice des producteurs. Cette action a ainsi permis de réduire de 60% le prix des semences aux petits producteurs rendant ainsi la variété de qualité compétitive pour ces derniers.

Il est important de signaler les impacts positifs auprès de nos acteurs du secteur primaire de ce type d'action qui répond aux problématiques de terrain et aux enjeux quotidiens de nos professionnels. La CAPL souhaite renouveler ce genre de démarche afin d'accompagner le développement des parcelles agricoles mais également de sensibiliser les producteurs polynésiens à l'intérêt de se regrouper pour réduire le coût des intrants.

Mission à Fidji dans le cadre du programme de recherche *Fiji Share*

Le ministre en charge de la Recherche, s'est rendu à la réunion officielle organisée début juin à Suva, Fidji, pour médiatiser le démarrage opérationnel du programme *Fiji Share*, en présence du ministre de la Santé fidjien, de l'ambassadeur de France à Fidji, des équipes du Fiji Center for Disease (CDC), la Fiji National University et celle de l'Institut Louis Malardé (ILM).

L'objectif principal est de renforcer la surveillance régionale des virus transmis à l'homme et aux animaux (*arbovirus*), notamment par les moustiques (tels que dengue, Zika ou Chikungunya) et de développer des outils de recherche opérationnelle en transférant l'expertise et les technologies de notre centre de recherche de l'ILM vers le Fiji CDC.



En effet, L'ILM mène depuis plusieurs années des programmes de recherche sur les arbovirus en Polynésie française et dans la région Pacifique. Entre 2012 et 2019, l'institut a réalisé plus de 2500 analyses de dengue, Zika ou Chikungunya pour le compte de 18 États et territoires insulaires du Pacifique.

Ce travail a contribué de manière significative à la surveillance épidémiologique dans la région et à l'avancement des connaissances scientifiques. Le projet répond aux besoins propres de Fidji en matière de surveillance par la réalisation d'analyses spécialisées et apporte un soutien technique pour les autres États insulaires du Pacifique.

Le programme *Fiji Share* est financé par une subvention de l'Agence Française de Développement (AFD), de la Polynésie française et de la République de Fidji. Il sera mis en œuvre sur trois ans (2023-2026) et en quatre étapes :

- 1- Un état des lieux des ressources des compétences existantes au sein du laboratoire fidjien ;
- 2- La formation du personnel fidjien sur le plateau technique de l'ILM ;
- 3- La mise en place des nouvelles techniques sur le plateau technique de Fidji ;
- 4- L'autonomisation du laboratoire fidjien pour la réalisation des activités de surveillance et de recherche opérationnelle.

Durant ses rencontres protocolaires, le ministre polynésien de la Recherche a soulevé l'intérêt d'avoir une représentation officielle de la Polynésie française à Fidji, comme son homologue Calédonien qui détient une ambassade à Suva. Le but étant de pouvoir coordonner au plus près nos recherches et développements commun au bénéfice de nos populations insulaires.

- MEE -

Subventions aux établissements scolaires

Sur proposition du ministre de l'Éducation, le Conseil des ministres a octroyé 19 subventions de fonctionnement, pour un montant total de **35 051 400 Fcfp**, en faveur d'établissements scolaires. Les subventions sont réparties comme suit :

Établissement	Objet	Subvention
Collège de Arue	Financer les actions menées au titre du fonds social collégien et lycéen (FSCL)	1 920 400 Fcfp
Collège de Afareaitu - Moorea		2 468 900 Fcfp
Collège de Atuona		1 500 000 Fcfp
Collège de Faaroa		1 000 000 Fcfp
Collège de Fare - Huahine		1 946 200 Fcfp
Collège de Haamene - Tahaa		1 623 200 Fcfp
Collège de Hakahau - Ua Pou		1 466 800 Fcfp
Collège de Hao		2 029 100 Fcfp



Collège de Hitia'a		1 103 900 Fcfp
Collège de Mahina		2 051 200 Fcfp
Collège de Makemo		1 352 700 Fcfp
Collège de Mataura - Tubuai		1 575 700 Fcfp
Collège de Moerai - Rurutu		1 391 200 Fcfp
Collège de Paopao - Moorea		2 343 000 Fcfp
Collège de Taiohae - Nuku Hiva		2 074 700 Fcfp
Collège de Tupaerui		2 335 200 Fcfp
Collège de Taaone - Pirae		2 585 800 Fcfp
Collège de Maco - Tevane		2 000 000 Fcfp
Collège Teriitua A Teriierooiterai - Paea		2 283 400 Fcfp
TOTAL		35 051 400 Fcfp

- MJP -

Subventions aux associations

Sur proposition de la ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Prévention contre la Délinquance, le Conseil des ministres a adopté l'octroi de subventions de fonctionnement, d'un montant total de **14 609 050 Fcfp**, en faveur d'association sportives et de jeunesse. Les subventions ont été réparties comme suit :

ACTIVITE GENERALE	
Associations de jeunesse	Subvention
Face Polynésie française	500 000 Fcfp
Conseil du Scoutisme polynésien	259 000 Fcfp
PROJETS SPECIFIQUES	
Associations de jeunesse	Subvention
Puna Reo no Piha'e'ina	335 050 Fcfp
ACTIVITE GENERALE	
Associations sportives	Subvention
Jeunesse Torea Event's	150 000 Fcfp
Comité des Sports et de Jeunesse de la commune de Ua-Pou	500 000 Fcfp
Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré de Polynésie française	600 000 Fcfp
District de Football de Huahine	600 000 Fcfp
District de Va'a de Raiatea	300 000 Fcfp
Sportive et Culturelle District Vaka de Ua Pou	700 000 Fcfp
Tamarii Poroa	650 000 Fcfp



GOUVERNEMENT
DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

Club de Natation du Tapioi	400 000 Fcfp
Club Equestre de Tahiti	500 000 Fcfp
Comité des Sports de Tubuai	500 000 Fcfp
Comité des Sports et Jeunesse de Tairapu-Ouest	400 000 Fcfp
Samine	500 000 Fcfp
Tefana	800 000 Fcfp
Tamarii Raro Matai	650 000 Fcfp
Fauna Nui	450 000 Fcfp
District de Volley-ball de la jeunesse de Moorea-Maiao	150 000 Fcfp
Apnée Tahiti	300 000 Fcfp
Association pour le Développement de l'Athlétisme à Tairapu – ADAT	150 000 Fcfp
Badminton Université Club de Polynésie française	450 000 Fcfp
District de Volley-ball des Marquises Sud	800 000 Fcfp
Beach Tennis Tahiti	300 000 Fcfp
Ecole de Voile de Arue	950 000 Fcfp
Timiona Papeete	305 000 Fcfp
Faa'a Rugby Aro Académie de Rugby de Oremu	700 000 Fcfp
Fenua Sauvetage Natation	700 000 Fcfp
Budokan Judo	210 000 Fcfp
Raiatea Yacht Club	400 000 Fcfp
Centre Nautique de la Baie de Phaëton	400 000 Fcfp
TOTAL	14 609 050 Fcfp

SERVICE DE LA COMMUNICATION
